

Commission départementale des sites
Réunion du 17 février 1966

.../...

29-

- Affaires diverses -

M. Flon, membre de la commission supérieure des sites, informe la section permanente que les projets suivants :

- permis de construire une tribune officielle sur l'hippodrome du Grand Parquet dans le site classé de la forêt de Fontainebleau,

- permis de construire une ligne électrique aéro-souterraine du poste abonné "Desquinemare" en forêt de Fontainebleau,

- extension du stade de la Faisanderie à Fontainebleau,

ont recueilli un avis favorable de la Commission Supérieure des Sites qui s'est réunie le 10 février 1966.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h.20.

Le Président :

signé : Quéguiner.
